

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E

Termes de référence (TdR) pour la réalisation de l'étude « Mise en œuvre de l'approche fondée sur les droits de l'enfant en contexte de crise : atouts et défis »

Diffusion à : Consultant.e-s potentiel.le-s

Date limite de réception des offres : 5 novembre 2023

Merci de manifester votre intérêt et/ou poser vos questions/demandes de précisions avant le 25 octobre 2023

Contact : Mélanie Luchtens, Coordinatrice du Groupe Enfance - mluchtens@sosve.org – 01 40 22 74 90

I. CONTEXTE GENERAL

1. Contexte et enjeux

a. L'impact des contextes de crise sur les droits de l'enfant

Dans le monde, les enfants sont les premières victimes des crises et conflits :

- 1 enfant sur 9 grandit dans des zones et pays touchés par des conflits. (Nations Unies, 2020) ;
- 36,5 millions d'enfants déplacés à la fin de 2021, 13,7 millions d'enfants réfugiés et demandeurs d'asile, Près de 22,8 millions d'enfants déplacés à l'intérieur de leur pays en raison de conflits et de violences. (Unicef, juin 2022) ;
- Entre 2005 et 2020, plus de 266 000 violations graves ont été commises contre des enfants par des parties aux conflits en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. (« 25 ans de travail en faveur des enfants dans les conflits armés : Prendre des mesures pour protéger les enfants en temps de guerre », UNICEF).

Vulnérables du fait de leur âge et de leur dépendance aux adultes, filles et garçons subissent les effets des crises multisectorielles, économiques, politiques, écologiques, sanitaires et des conflits sécuritaires, qui aggravent leurs situations, notamment dans les pays où elle est déjà extrêmement précaire.

Les récentes crises telles que la pandémie de COVID-19 ainsi que la hausse brutale des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires, et plus largement le contexte d'insécurité alimentaire mondiale ont aggravé la situation des droits de l'enfant. Dans certaines régions du monde, cette réalité est exacerbée du fait de la multiplication des violences de toutes natures, des attaques (notamment contre les écoles), de l'augmentation de la déscolarisation, du nombre d'enfants soldats, de l'exploitation sexuelle, des cas de mariages et grossesses précoces ou encore des décès d'enfants, en particulier de moins de 5 ans, liés à des états de malnutrition aiguë sévère.

Le Groupe Enfance retient la définition suivante des « crises » : De natures différentes, d'origine naturelles ou humaines, les crises se caractérisent par des changements brusques ou progressifs de l'environnement qui fragilisent et menacent la santé, la sécurité et le bien-être des individus et des communautés.

b. Approche fondée sur les droits de l'enfant

L'approche fondée sur les droits constitue un cadre conceptuel pour élaborer des politiques publiques et des programmes intégrant la protection et la promotion des droits humains. Basés sur les normes internationales des droits humains, les programmes et politiques issus de cette approche incitent à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés pour compte » et les plus vulnérables.

Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'enfant, les programmes mis en œuvre par les acteurs de la solidarité internationale doivent se centrer sur la réalisation des droits des enfants et appliquer non seulement les principes des droits humains, tels que l'universalité et l'indivisibilité mais aussi les quatre principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant (aussi appelée Convention internationale des droits de l'enfant – CIDE) : la non-discrimination, le droit de l'enfant à la vie, à la survie et au développement, l'intérêt supérieur de l'enfant, et le droit à la participation.

Ainsi, les enfants sont des détenteurs de droits, acteurs de leur propre développement et doivent être soutenus pour les revendiquer et contribuer à leur réalisation. Les débiteurs d'obligations (les Etats) et les acteurs responsables (la famille, la communauté, la société civile dont les professionnels de l'enfance, le secteur privé, etc.) sont garants du respect, de la promotion et de la protection des droits de l'enfant en favorisant notamment la création d'environnements et de mécanismes permettant aux victimes de violations de faire respecter leurs droits.

L'adoption d'une approche holistique des droits de l'enfant est essentielle pour assurer l'effectivité des droits de l'enfant.

La mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits de l'enfant est un important facteur d'efficacité des politiques et programmes de développement et d'action humanitaire, qui ouvre de nouvelles perspectives permettant d'assurer la pertinence des actions déployées. C'est pourquoi elle se veut transversale et systématique quel que soit le secteur considéré et/ou le type de projet mis en œuvre.

c. La mise en œuvre des droits de l'enfant en contexte de crise

Dans les contextes de crise, les membres du Groupe Enfance intervenant sur terrain font face à de nombreuses difficultés :

- Le manque de stabilité des cadres politiques et institutionnels peut limiter les possibilités de s'appuyer sur les débiteurs d'obligations pour être garants du respect des droits de l'enfant.
- La nature mouvante de ces contextes affecte les acteurs responsables comme la famille, la communauté ou la société civile, qui n'ont plus nécessairement les moyens d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des enfants dont les besoins fondamentaux ne sont pas/plus garantis ;
- La nécessité d'une action rapide et efficace induit une priorisation sur les réponses aux causes immédiates plutôt que sur les causes profondes à l'origine des violations des droits de l'enfant, ce qui ne permet pas de réel progrès ni de changement dans le temps ;
- L'intervention, parfois en urgence, implique qu'un temps limité soit accordé au diagnostic. Or ces analyses de situation, y compris sectorielles, nécessitent d'être approfondies pour construire un projet au plus près des attentes et des besoins des populations, en particulier des enfants ;
- La mise en œuvre du principe de participation sûre et inclusive des enfants à un haut niveau selon les standards en la matière est complexe ;
- La séparation des familles impacte le cadre protecteur des enfants, augmentant leur vulnérabilité et les exposant davantage aux violences et à l'exploitation ;
- L'expérience des crises est traumatisante et génère une détresse psychosociale et dans certains cas des traumatismes psychologiques.

Ces éléments révélateurs des réalités de terrain entravent directement l'accès et la protection des droits des enfants.

Ainsi, ces instabilités ont des répercussions immédiates sur les enfants qui ne sont alors plus ou insuffisamment soutenus et accompagnés pour être en mesure de revendiquer leurs droits ; leur développement physique, mental, social et émotionnel est également impacté, les rendant encore plus vulnérables et moins à même de faire face à ces crises.

2. Le Groupe Enfance

Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement rassemble 18¹ONG engagées dans la défense des droits de l'enfant à l'international. Réunies depuis 2014, ces organisations partagent la conviction qu'une attention constante et soutenue aux enfants et à leurs droits constitue un levier puissant pour amorcer un cercle vertueux vers l'égalité, l'atteinte des objectifs de développement durable et la paix.

Mobilisant les ressources et expertises de ses membres, le Groupe Enfance mène des activités de plaidoyer pour la réalisation effective des droits de l'enfant et leur meilleure prise en compte par la France dans sa politique internationale (rencontre de décideurs, élaboration de documents de positionnement, diffusion de recommandations...), et participe au renforcement des compétences et connaissances de ses membres et d'autres acteurs de la solidarité internationale en matière d'approche fondée sur les droits de l'enfant (AFDE). Il organise également chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), un événement collectif intitulé « Objectif Enfance ».

Le projet "Groupe Enfance : pour une meilleure contribution à l'effectivité des droits de l'enfant à l'international" est soutenu par l'AFD depuis le 1er janvier 2019.

A l'occasion de la nouvelle phase de son projet (entamée le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans), le Groupe Enfance souhaite affiner sa réflexion et ses activités sur la mise en œuvre de l'approche fondée sur les droits de l'enfant en situation de crise et faire davantage émerger cette question auprès des acteurs de la solidarité internationale.

Ainsi, entre janvier 2022 et juin 2023, le Groupe Enfance a :

- Réalisé plusieurs documents dédiés aux droits de l'enfant en contexte de crises (note de positionnement commune, fiches pratiques, fiches « focus crise » sur Madagascar et le Sahel) ;
- Organisé l'édition 2022 de son événement "Objectif Enfance" sur ce sujet ;
- Déployé une stratégie de plaidoyer relative à la révision de la stratégie humanitaire de la République française.

C'est pourquoi, au croisement des enjeux liés à la diffusion et à l'opérationnalisation de l'AFDE et de cette volonté de réaliser un focus spécifique sur les situations de crise, le Groupe Enfance souhaite faire réaliser une étude portant sur la mise en œuvre de cette approche en contextes de crise.

II. LA PRESTATION

1. Objectif global

L'objectif principal de l'étude sera de mettre en évidence la **faisabilité**, la **pertinence** et la **valeur ajoutée** de la **mise en œuvre d'une AFDE en contexte de crise ainsi que les défis qu'elle implique**.

Utilisée comme document de référence, l'étude permettra à la fois de mettre en exergue des bonnes pratiques (internes et externes au Groupe Enfance) relatives à l'opérationnalisation de l'AFDE, d'affiner et soutenir son plaidoyer à destination des pouvoirs publics mais également d'appuyer la promotion de l'approche fondée sur les droits de l'enfant auprès des acteurs humanitaires.

Tout d'abord, l'étude devra comporter une partie de mise en contexte, rappelant la dimension théorique de l'AFDE, définissant les contextes de crise, et rappelant le cadre politique/stratégique français en

¹Action Education, Les Amis des Enfants du Monde, Apprentis d'Auteuil, ASMAE-Association Sœur Emmanuelle, La Chaîne de l'Espoir, Coordination Humanitaire et Développement, ECPAT France, Enfants d'Asie, Grandir Dignement, Partage avec les enfants du monde, Planète Enfants & Développement, Plan International France, Secours Islamique France, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants France, Un Enfant par la Main, Vision du Monde, Yara LNC.

matière de solidarité internationale. Les propos de l'étude seront étayés sur la base d'exemples concrets de projets mettant en œuvre une AFDE en contexte de crise, à la fois menés par les membres du GE mais également par d'autres organisations, pour analyser les atouts et les défis de cette approche. De plus, l'étude visera à analyser la plus-value de l'AFDE ainsi que la façon dont elle doit évoluer/s'ajuster pour opérationnaliser l'approche nexus.

Enfin, l'étude proposera en annexe une adaptation de la check-list du GE² aux contextes de crise.

2. Objectifs spécifiques

a. Présentation de l'AFDE et définition des contextes de crise

Ce travail de mise en contexte devra permettre de préciser les sujets traités qui sont l'approche fondée sur les droits de l'enfant et les crises. Les politiques/stratégies françaises en matière de solidarité internationale devront être rappelées, s'agissant du cadre dans lequel s'inscrivent les actions menées par le Groupe Enfance comme par les ONG françaises.

b. Analyse des atouts et défis de la mise en œuvre d'une AFDE sur la base d'exemples concrets

Plus précisément l'étude devra expliciter quels **adaptations, défis et enjeux propres à la mise en œuvre de l'AFDE dans différents contextes de crise** peuvent s'avérer nécessaires et les **plus-values** apportées par cette approche.

Pour ce faire, elle s'appuiera sur des exemples concrets, issus des projets menés par les membres du GE mais également d'organisations extérieures. Dans cette perspective, le collectif a d'ores et déjà réalisé un sondage interne permettant d'identifier les organisations porteuses de ce type de projets et leurs pays d'intervention.

Cette démarche a permis de définir que le GE souhaite que l'étude s'appuie sur des projets en cours de réalisation dans différents types de crises (climatique, politique, économique, etc.) et dans différentes régions du monde (Afrique, Amérique du sud, Asie, Moyen-Orient) afin d'étayer son argumentation en expliquant comment l'AFDE est mise en œuvre et en démontrant sa plus-value.

En effet, les crises étant bien souvent multiformes, le GE souhaite que l'étude ne se concentre pas sur un seul type de crise mais parte d'un spectre élargi de telle sorte que l'argumentaire construit soit transversal et valable pour tous les types de crises.

Dans l'analyse des projets, une attention spécifique devra être portée à la mise en évidence des éléments centraux d'une approche fondée sur les droits (analyse des causes profondes, redevabilité des débiteurs d'obligation, renforcement de capacités des acteurs responsables, participation des enfants...) ainsi qu'aux enjeux de genre. L'ensemble de ces éléments permettra de mettre en exergue les spécificités de la mise en œuvre d'une AFDE et de réaliser une adaptation de la check-list du Groupe Enfance aux contextes de crise.

c. Analyse de la plus-value de l'AFDE et de ses évolutions pour opérationnaliser l'approche nexus

Après une présentation des enjeux associés au nexus humanitaire - développement – paix, l'étude devra analyser la manière dont la mise en œuvre d'une AFDE s'inscrit dans cette approche liant urgence, développement et paix.

² https://www.groupe-enfance.org/wp-content/uploads/2021/01/GroupeEnfance_CheckListDroitsEnfant.pdf

Afin de permettre une meilleure reproductibilité de l'AFDE, l'étude analysera les évolutions et les changements requis pour permettre son adaptation quels que soient les contextes de crise rencontrés.

Afin d'atteindre cet objectif, les acteurs humanitaires externes au GE devront être **associés et impliqués, autant que possible à la réalisation de l'étude.**

d. Adaptation de la check-list du GE³ aux contextes de crise

D'après les éléments recueillis et les analyses produites, l'étude proposera en annexe une adaptation de la check-list du GE aux contextes de crise. Ce document devra permettre de mettre en exergue de manière claire et synthétique les enjeux principaux de l'adaptation de l'AFDE en contextes de crises (critères et sous-questions correspondantes), et ce en fonction des différentes étapes du cycle de projet (contexte organisationnel, analyse de situation en amont du projet, conception et mise en œuvre du projet, suivi-évaluation-capitalisation) et de l'angle d'approche (détenteurs de droits, débiteurs d'obligation, acteurs responsables, participation, causes profondes) et ce en fonction de la phase de la crise.

3. Destinataires finaux prioritaires

- Les acteurs et actrices de la société civile française : organisations membres et partenaires du Groupe Enfance (en particulier la Coordination Humanitaire et Développement et Coordination SUD), autres OSC hors GE (en particulier les humanitaires) et collectifs (Coalition Education, UNICEF France...), académiques.
- Les acteurs institutionnels français dont : MEAE (en particulier CDCS) et AFD (notamment cellule CCC).

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

1. Déroulé de l'étude

Le.la consultant.e réalisera l'étude sous le pilotage du Groupe Enfance. Il.elle sera en contact direct avec la coordinatrice du Groupe Enfance qui fera le lien avec un comité de suivi, composé de plusieurs membres du collectif.

Après avoir procédé au travail de mise en contexte, la consultance devra sélectionner, parmi la liste fournie par le Groupe Enfance, les projets sur lesquels portera spécifiquement l'étude en portant une attention particulière à la représentativité des membres, des crises et des continents. La consultance bénéficiera d'un appui du collectif pour réaliser ce cadrage.

Dans un second temps, et en fonction des projets préalablement identifiés, le.la consultant.e aura la charge d'identifier et de proposer des projets portés par des acteurs humanitaires externes au GE à intégrer à l'étude.

Il sera attendu du.de la consultant.e qu'il.elle prévoit des entretiens avec tous les acteurs pertinents dans le cadre de l'étude, notamment les organisations membres du GE mettant en œuvre une AFDE en contexte de crise, leurs partenaires terrain, techniques et financiers, et les autres acteurs intervenant dans la zone géographique des projets, ainsi que les acteurs humanitaires externes au GE. Les échanges avec les acteurs de terrain (OSC et institutionnels) se feront à distance.

³ https://www.groupe-enfance.org/wp-content/uploads/2021/01/GroupeEnfance_CheckListDroitsEnfant.pdf

Au moins six rencontres seront organisées entre le/la consultant.e et le Groupe Enfance :

- Au démarrage de l'étude pour la réunion de cadrage ;
- Après le travail de mise en contexte (théorie de l'AFDE et notion de crise) pour la présélection des projets des membres ;
- Après la sélection des projets (internes et externes au GE) ;
- Au moment de la présentation du plan détaillé de l'étude ;
- Après la remise du rapport provisoire (restitution au comité de suivi) ;
- Après la remise du rapport définitif (restitution en deux temps : parties prenantes de l'étude - en particulier les membres du Groupe Enfance - et restitution élargie aux partenaires/bailleurs du GE).

2. Calendrier

L'étude sera menée par le/la consultant.e dans un délai de 5 mois après la date de la signature du contrat, soit entre décembre 2023 et avril 2024.

Activité	Période	Responsable
Publication de l'offre	12 octobre 2023	Groupe Enfance
Réception des manifestations d'intérêt et/ou questions sur l'appel d'offre	Entre le 12 et le 24 octobre 2023 inclus	Groupe Enfance
Réception des propositions	Entre le 12 octobre et le 5 novembre 2023	Groupe Enfance
Sélection du/de la consultant.e	Entre le 6 et le 17 novembre 2023	Groupe Enfance
Cadrage de l'étude et signature du contrat	Entre le 20 novembre et le 5 décembre 2023	Consultant.e & Groupe Enfance
Exécution de l'étude	Entre décembre 2023 et avril 2024	Consultant.e
Présélection des projets des membres	Entre le 2 et le 15 janvier 2024	Consultant.e
Présentation des projets sélectionnés	Entre le 22 janvier et le 2 février 2024	Consultant.e
Présentation du plan détaillé	Semaine du 12 février 2024	Consultant.e
Dépôt du rapport provisoire	17 mars 2024	Consultant.e
Observations sur le rapport	Du 18 mars au 1er avril 2024	Groupe Enfance
Remise du rapport définitif	15 avril 2024	Consultant.e

Restitution de l'étude au Groupe Enfance	Semaine du 29 avril 2024	Consultant.e
Restitution élargie	Semaine du 13 mai 2024	Consultant.e

3. Livrables

- Un rapport de 30 à 40 pages maximum ;
- Un document de synthèse de 5 à 10 pages, présentant les principales conclusions de l'étude ;
- Une annexe proposant une adaptation de la check-list du GE aux contextes de crise ;
- Une annexe contenant l'ensemble des sources et d'éventuelles informations complémentaires.

4. Budget

Le montant du contrat est plafonné à 12 000 euros TTC.

IV. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

L'opérateur de l'étude est le Groupe Enfance, un collectif d'ONG engagées pour une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans la politique internationale de la France.

Le contrat de consultance sera conclu entre le/la consultant.e et la Coordination Humanitaire et Développement, chef de file du Groupe Enfance.

Le/la consultant.e proposera une offre technique qui devra comprendre :

- Sa présentation, les références liées à ce type de mission, son CV ;
- Une note méthodologique présentant son approche, les supports utilisés, la bibliographie de référence (liste non exhaustive acceptée), les moyens nécessaires à la bonne réalisation de l'étude et un calendrier détaillé faisant apparaître les activités envisagées pour réaliser l'étude ;
- Une offre financière.

Profil recherché :

- Expertise avérée de l'approche fondée sur les droits de l'enfant ainsi que des secteurs du développement et de l'urgence ;
- Expérience confirmée de travail multi-acteurs et de tenue d'entretiens en lien avec des projets terrain ;
- Expérience de la solidarité internationale (à la fois en siège et sur le terrain) ;
- Connaissance des réseaux et des institutionnels en lien avec la solidarité internationale.

Les offres seront analysées par un comité d'évaluation selon les critères ci-dessous :

- Critères d'exclusion : offre non conforme, non complète ou hors délai ;
- Critères de qualification du consultant : selon expériences et références ;
- Critères d'attribution : l'attribution se fera à l'offre la mieux-disante, le poids de la qualité technique de l'offre étant prépondérant par rapport au prix.

Les offres sont à adresser au plus tard le 5 novembre 2023 à Mélanie Luchtens, coordinatrice du Groupe Enfance : mluchtens@sosve.org.

Un entretien sera réalisé avec les candidat.e.s présélectionné.e.s entre le 13 et le 28 novembre 2023.

La décision finale du comité de suivi sera annoncée au plus tard le 1^{er} décembre 2023.